

AVIS N° 105-2022 / DC/BR / DG

TPCI 5,75% 2019-2026

**Paiement des intérêts annuels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 20 juin 2022, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,75% 2019-2026 » pour un montant global net d'impôt de **20 296 665 000 FCFA (Vingt milliards deux cent quatre-vingt-seize millions six cent soixante-cinq mille FCFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : CORIS BOURSE, 1474 Av. Dr Kwamé N'Krumah - 01 BP : 6585 Ouagadougou 01 - Burkina Faso. Tel : (+226) 25 33 14 85. Email : corisbourse@corisbourse.com

Fait à Abidjan, le 08 juin 2022

Pour le Directeur Général du DC/BR,
le Directeur Général Adjoint,
chargé de l'Intérim


Birahim DIOUF

Central * DC / BR * Banque
DC / BR
18 Av. J. Anoma
01 BP 3802 ABIDJAN 01
Tél.: 27 20.32.66.85
Fax: 27 20.32.66.84
Plateau ABIDJAN
COTE D'IVOIRE
Dépositaire
de Règlement
Afrique de l'Ouest UEMOA